

LA FERME DE LA BASSE COUR - ARNOUVILLE



Façade sur rue.



La cour fermée. A gauche, le pigeonnier. A droite les granges.

Description

La ferme de la Basse Cour, construite au XVIII^{ème} siècle, est une ferme à cour fermée et pigeonnier.

Localisation et histoire de la ferme

Elle doit son nom à la présence du château d'Arnouville, datant des XV^{ème} et XVIII^{ème} siècles, dont elle était dépendante (la Basse Cour se différenciant de la Haute Cour du château). Le pigeonnier comportait 1000 boulins (ou nids) qui correspondaient à la surface des terres que possédait le châtelain.

Jusque vers 1960, la ferme hébergeait les ouvriers agricoles et les fermiers. Une vingtaine de personnes y vivaient en auto alimentation. L'exploitation était dédiée à la polyculture et à l'élevage. Durant les années 1960 et 1970, la mécanisation et l'installation de l'irrigation ont transformé l'exploitation qui est devenue intensive. Les ouvriers ont alors été logés en dehors du corps de ferme.

Diversification des activités

Dans le courant des années 1990, les propriétaires ont souhaité diversifier leur activité :

- Les ressources bâties dont ils disposaient et qui étaient en partie inutilisées devaient être exploitées. Pour cela la reconversion d'usage des locaux vacants s'imposait. Aujourd'hui, les activités de chambres d'hôtes et d'association culturelle fonctionnent à l'intérieur de la cour fermée.
- Sur les terres agricoles, l'agriculture biologique s'accompagne de plantation de haies.

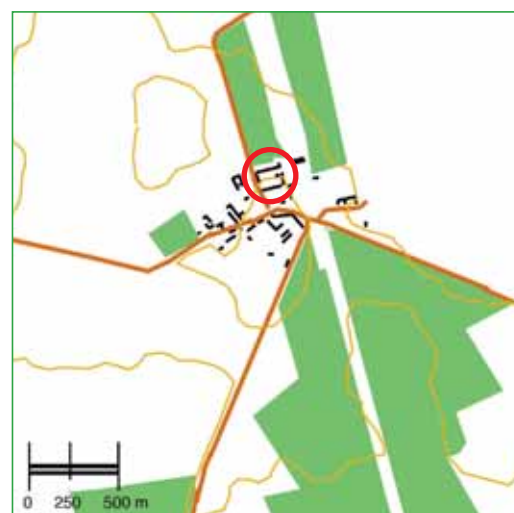
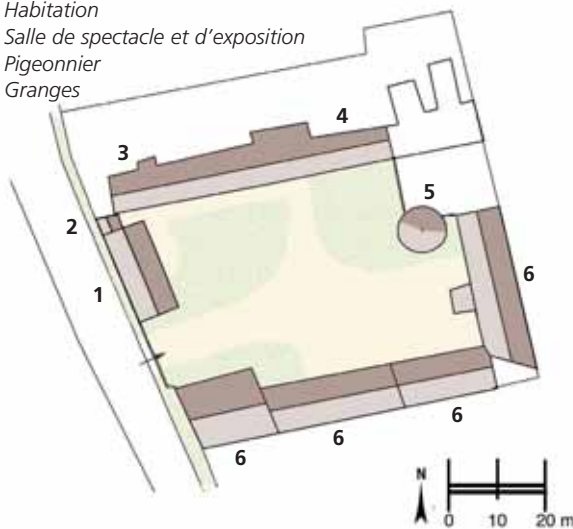
Usages

A l'origine, les constructions perpendiculaires à la rue et dont les façades sur cour s'ouvrent au sud (3 et 4) étaient dédiées à l'habitation. Les granges leur faisaient face (6). Le bâtiment sur rue (1) abritait un puits qui alimentait un réseau d'irrigation privé et des écuries pour les chevaux qui faisaient tourner le système de puisage.

Aujourd'hui, une partie du corps de logis est habitée par les propriétaires (3), le reste du bâtiment sert de résidence d'artistes (4). Le pigeonnier (5) accueille les expositions temporaires. Les granges (6) ont conservé leur destination d'origine. Le bâtiment sur rue (1) a été aménagé pour créer des chambres d'hôtes. Dans son prolongement, une extension à usage de bureau (2) a été construite.

Usages actuels des constructions de la Ferme de la Basse Cour :

- 1- Chambres d'hôtes, salle commune
- 2- Bureau
- 3- Habitation
- 4- Salle de spectacle et d'exposition
- 5- Pigeonnier
- 6- Granges



Localisation de la Ferme de la Basse Cour à Arnouville

Les qualités

La Ferme de la Basse Cour est représentative des fermes à cour fermée du Pays de Beauce. Elle mérite d'être conservée sans transformations architecturales majeures

- L'aménagement du corps de logis et du bâtiment abritant écuries et puits a été réalisé à l'intérieur des volumes existants et sans modifications des percements existants.

En pratique

Pour connaître la Ferme de la Basse Cour :

- <http://bassecour.fr/>.

Valoriser le patrimoine du Pays de Beauce LA FERME DE LA BASSE COUR - ARNOUVILLE

Le bâtiment aménagé pour les chambres d'hôtes

Le bâtiment sur rue a une superficie d'environ 250 m² répartie sur deux niveaux. Il conserve toutes les caractéristiques des corps de ferme du Pays de Beauce : la volumétrie, la façade sur cour ouverte par des baies dont une baie charretière, la façade sur rue ne comporte que des jours de souffrance.

A l'origine, cette construction était indépendante des autres corps de la ferme. Il existait deux accès à la cour fermée : d'un côté, l'accès pour les engins agricoles et, de l'autre, entre les constructions, l'entrée pour les personnes.



En 2007, façade sur rue avec le bureau (2) en prolongement du bâtiment des chambres d'hôtes.



Au-dessus, en 2007, la façade sur cour du bâtiment des chambres d'hôtes (1) et le bureau (2) faisant la liaison avec l'habitation (3).

En dessous, durant les travaux : le ravalement a déjà été réalisé.



• Techniques constructives et matériaux

Le bâtiment est en maçonnerie de pierres calcaires, taillées sous forme de moellons*. Les angles sont renforcés par des chaînes en pierre de taille. Les encadrements des baies sont rigidifiés par un appareillage* en brique. La couverture est en ardoise. Avant les travaux d'aménagement des chambres d'hôtes, un enduit* ciment recouvrait la totalité des façades. Cet enduit* se décollait par plaques. Il maintenait, dans les murs, un degré d'humidité important.

• Programme

Le programme consistait à maintenir à l'intérieur de l'enveloppe du bâtiment, un nombre de chambres d'hôtes correspondant aux baies existantes, une salle à manger et une petite cuisine. Il s'est rapidement avéré qu'un véritable bureau devait être créé en dehors des murs de l'habitation, pour la gestion des chambres d'hôtes et de l'association culturelle.

• Travaux extérieurs

- Une construction en rez-de-chaussée, reliant le bâtiment des chambres d'hôtes (1) et celui de l'habitation (3) a été réalisée pour abriter le bureau (2). Sa toiture s'inscrit sous l'égout de toit du bâtiment qui lui est perpendiculaire, de façon à ne pas modifier les volumes existants.
- La façade du bâtiment des chambres d'hôtes a été ravalée. L'enduit* ciment a été intégralement pioché manuellement, de façon à ne pas désolidariser les maçonneries. Ensuite un enduit* de rejointoiement, à pierre vue*, a été mis en œuvre sur la totalité de la façade sur cour. Le ravalement est programmé pour une phase ultérieure de travaux.
- Les baies n'ont pas été modifiées dans leur forme. Seule une porte jouxtant le bureau a été transformée en fenêtre. Pour ce faire, une allège en maçonnerie a été construite dans l'embrasure de la baie, de sorte que la forme initiale de la baie soit maintenue.
- Les fenêtres et portes ont été remplacées par de nouvelles menuiseries, en bois peint, isolantes, qui épousent la forme cintrée des baies.
- La baie charretière a été conservée et fermée par un panneau en double vitrage incluant une double porte-fenêtre. La découpe est simple et épouse la forme du cintre.